

MORALE PRATIQUE

INTRODUCTION. — DÉFINITION. — DIVISION

Introduction. — Nous savons maintenant que la loi morale est la loi de notre nature; nous connaissons ses caractères et les idées qui s'y rattachent, c'est-à-dire que nous savons qu'elle se confond, en dernière analyse, avec la volonté de Dieu, et que nos devoirs peuvent se formuler ainsi : *se conformer à la raison en obéissant à Dieu*; que cette loi s'impose à nous absolument, qu'elle est la condition de notre existence morale et la source de nos devoirs et de nos droits; que, si nous la suivons, nous sommes dans l'ordre, nous gardons notre dignité et nous tendons à notre fin, qui est Dieu; que, si nous la transgressons, nous sommes dans le désordre, nous nous rendons indignes de notre intelligence et de notre liberté, nous nous écartons de notre fin, nous faisons en quelque sorte violence à notre nature morale et nous offensons Dieu, l'auteur de la loi, qui, étant la justice même, rendra à chacun selon ses œuvres.

Ces principes généraux, qui forment la notion du devoir, il faut maintenant les appliquer.

Définition et division. — La morale pratique ou particulière est la science *des devoirs*; elle traite des applications de la loi ou des formules abstraites et générales des devoirs aux diverses circonstances de la vie humaine, à toutes les relations que comporte notre nature.

Or nous avons des relations avec nous-mêmes, avec nos semblables, avec Dieu, avec les êtres inférieurs à nous. De là, quatre sortes de devoirs ou quatre divisions de la morale particulière :

1^o Des devoirs *envers nous-mêmes*, qui constituent la morale individuelle;

2^o Des devoirs *envers nos semblables*, qui forment la morale sociale;

3^o Des devoirs *envers Dieu*, compris sous le nom de morale religieuse;

4^o Des devoirs dont les *êtres inférieurs* sont, non le but, mais l'occasion, et que l'on fait rentrer dans les divisions précédentes.

REMARQUE. — Les questions se rapportant aux divisions ancienne et moderne des devoirs, à la solidarité des devoirs, à leur hiérarchie ou importance relative, aux devoirs positifs et négatifs, ont été traitées dans la *Morale générale*, pages 136 et suivantes.

1^{re} LEÇON

MORALE INDIVIDUELLE. — DEVOIRS ENVERS LE CORPS

Sens de cette expression : devoirs envers soi-même. — Cette expression : L'homme a des devoirs envers lui-même, ne signifie pas, comme le soutiennent les partisans de l'autonomie absolue de la volonté, que l'homme est le principe de l'obligation qui s'impose à lui; elle signifie qu'il a à réaliser l'ordre ou le bien dans sa personne, conformément à la loi de sa nature morale. Or, comme toute obligation implique une volonté supérieure qui l'impose, réaliser l'ordre, obéir à la loi, c'est en définitive obéir à Dieu, auteur de la loi, qui a dû vouloir que l'homme, comme tout être, ordonne ses actes en vue de sa fin.

Il y a, en apparence, contradiction à dire qu'on est obligé envers soi-même : on ne peut être à la fois son débiteur et son créancier, ou, si l'on veut, son supérieur et son inférieur; en apparence seulement, car l'obligation se rapporte à la personne morale, à quelque chose qui, à la fois, est en nous et nous dépasse, à la loi dont nous sommes les sujets. Cette apparente contradiction a conduit plusieurs philosophes à nier les devoirs envers soi-même.

« Nul ne doit rien à soi-même, » a dit Sénèque; le droit romain posait cette maxime : « Nul ne fait d'injustice à soi-même; » et l'on entend souvent répéter cette excuse : « Je ne fais du mal qu'à moi-même. » On a déjà vu (*Morale générale*, p. 208) qu'on n'a pas le droit de violer la loi dans les rapports avec soi-même et que les devoirs imposés par la morale individuelle sont logiquement inséparables des devoirs envers nos semblables; ils en sont la condition : peut-on être vraiment juste et charitable, si l'on est paresseux, intempérant, colère, menteur?

Sur quel principe reposent les devoirs envers nous-mêmes? — Les devoirs envers nous-mêmes reposent sur le principe suivant : *L'homme est tenu d'être homme*, c'est-à-dire de remplir son essence d'homme, de développer toutes ses facultés. Comme le principe de son activité, en tant qu'homme, est la raison, il ne réalise son essence d'homme et n'atteint sa fin que si chacune de ses actions peut se justifier devant la raison. « Le vrai homme est celui qui peut rendre bonne raison de sa conduite. » (BOSSUET.)

On dit encore, pour fonder la morale individuelle : *L'homme est tenu de conserver sa dignité personnelle*, de respecter et de faire respecter en lui l'agent du devoir, l'être doué de raison et de liberté. De là le respect de soi-même dont les principales formes sont : la tempérance, la prudence, le courage, le respect de la vérité, la sincérité vis-à-vis de soi-même (il en sera parlé plus loin). De là aussi l'obligation de revendiquer et d'exercer les droits nécessaires à l'accomplissement du devoir.

Kant fait reposer la moralité individuelle, comme toute la morale d'ailleurs, sur ce principe : *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité* (la personne morale), *dans ta personne et dans celle des autres hommes, toujours comme*

une fin, jamais comme un moyen. Ce principe renferme visiblement tous les devoirs négatifs de l'homme envers lui-même; mais on ne voit pas comment on peut en tirer les devoirs positifs, sans recourir au principe de perfectibilité et au devoir correspondant. — Dans l'antiquité, le principe de la dignité personnelle a été fort exagéré par les stoïciens, qui réduisaient toute la morale à des devoirs négatifs : « Supporte les maux, abstiens-toi du plaisir. »

Les devoirs envers soi-même peuvent se résumer dans cette maxime : *s'aimer d'un amour bien réglé.* Celui qui s'aime raisonnablement ne fait rien qui puisse amoindrir et fait tout ce qui peut perfectionner en lui la personne morale. Cet amour légitime de soi-même est donné par l'Évangile comme la mesure de l'amour que nous devons avoir pour les autres.

Division de ces devoirs. — L'homme étant composé d'un corps et d'une âme substantiellement unis, les devoirs envers lui-même se rapportent à ces deux éléments constitutifs de sa personne. La morale individuelle renferme donc deux classes de devoirs : les uns sont relatifs à l'âme, les autres au corps.

Chacune de ces deux classes renferme à son tour des devoirs de conservation et d'intégrité, qui sont d'obligation stricte et auxquels on ne peut manquer sans cesser d'être moral, sans tomber au-dessous de l'humanité; et des devoirs de perfectionnement, qui constituent la sphère de conseil ou de perfection.

Devoirs envers le corps. — Le corps est une partie essentielle de la personne humaine; il n'est pas pour l'âme une prison ou un simple instrument, comme l'avait pensé Platon; il lui est uni intimement; il collabore, à sa façon, à la pensée et au sentiment.

Le bonhomme Chrysale est plus philosophe qu'il ne pense, quand, n'écoutant que son bon sens, il prend la défense de « sa guenille » : « Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin. » Le bon état du corps est ordinairement nécessaire à la perfection de la vie intellectuelle et morale.

Il ne faut pas considérer le corps comme une fin, mais comme un moyen, ou mieux, comme le sanctuaire de la personne morale, dont il doit refléter la dignité : de là des devoirs de tenue, de décence, de propreté. « La propreté est à l'égard du corps ce qu'est la décence dans les mœurs : elle sert à témoigner le respect qu'on a pour la société et pour soi-même. » (BACON.) Elle est une des principales conditions de la santé.

Le vieil adage : *Une âme saine dans un corps sain*, rappelle le double objet de la morale individuelle.

La santé du corps se conserve par une vertu, la tempérance, et par une science, l'hygiène. La tempérance consiste à n'accorder au corps que ce qui lui est utile ou nécessaire, relativement au perfectionnement de l'âme. L'hygiène est la connaissance et la pratique des règles de la santé, connaissance qui s'acquiert par l'étude ou simplement par l'expérience.

Du suicide. — Le premier des devoirs envers le corps, c'est de ne pas le détruire, de conserver la vie. Le suicide, c'est-à-dire

le fait de se donner soi-même volontairement la mort, viole d'un seul coup tous les devoirs auxquels appartient la vie; c'est un triple crime envers Dieu, envers la société et envers soi-même. Tous les arguments invoqués en faveur du suicide aboutissent à une profession d'égoïsme, et le suicide lui-même, à une lâcheté.

Il va de soi que dans le fait d'un homme qui se tue par imprudence, ou dans un accès de démence, ou qui affronte la mort pour remplir un devoir, il n'y a pas de suicide. Dans ce dernier cas, il y a, au contraire, un acte d'héroïsme. La vie est au devoir; quand on la lui donne, on fait ce qu'on doit, on est dans l'ordre.

Pourquoi le suicide est-il un crime ? — *Parce que l'homme n'a pas plus le droit de faire cesser son existence qu'il n'a été en son pouvoir de se la donner.* Ce droit, c'est Dieu qui l'a. Dieu, interprète infailible de la loi éternelle, peut seul marquer le terme d'une existence transitoire que cette loi régit. Développons cet argument essentiel :

Nous avons une loi à suivre. Cette loi, qui se révèle à nous comme l'ordre éternel et qui nous propose un but moral à atteindre, est absolue et inviolable; le devoir qu'elle nous impose de tendre sans cesse et de toutes nos facultés à la perfection, a les mêmes caractères, et il n'est pas en notre pouvoir de concevoir autrement ni la loi ni le devoir. Cette conception est fondamentale, et c'est parce que nous l'avons que nous sommes des êtres raisonnables, ou, ce qui revient au même, des êtres inviolables à cause de nos devoirs et de nos droits.

Puisqu'il en est ainsi, ma vie m'est tout aussi sacrée et ne m'appartient pas plus que celle des autres. C'est la même loi éternelle qui les régit et les protège, et que je dois respecter dans ma personne, comme dans la personne de mes semblables. Le suicide doit donc être assimilé à l'homicide, et sa défense, comme sa condamnation, se trouve comprise dans ce précepte général du Décalogue et de la loi naturelle : « Tu ne tueras point. »

Cet argument suffit : il est inattaquable et comprend tous les autres.

Le suicide est la négation de toute morale : il viole, en effet, d'un seul coup tous les devoirs auxquels appartient notre vie : nos devoirs envers Dieu; car la loi morale, qui rend notre vie inviolable, est l'expression de sa sagesse et de sa volonté; nos devoirs envers la société, puisque la société est un corps dont nous sommes membres et qu'un membre se doit au corps dont il fait partie; nos devoirs envers nous-mêmes, car l'homme qui se tue détruit en lui l'être moral, autant qu'il est en son pouvoir.

On a discuté la question de savoir s'il y a du courage dans le suicide. — Il suffit de remarquer que le courage, c'est la force morale, la grandeur d'âme, et qu'en dehors de l'ordre moral, c'est-à-dire en dehors du devoir, et, à plus forte raison, contre le devoir, on ne peut employer le mot de courage sans en abuser, sans lui ôter la signification qu'il doit avoir, quand on l'applique à l'homme.

Objections. — Toutes les objections qu'on peut faire en faveur du suicide s'évanouissent devant ce principe, que la loi qui nous régit est absolue et que le devoir qu'elle nous enjoint l'est aussi. Pour toutes, on pourrait donner cette réfutation. Examinons-en quelques-unes.

Un homme qui est malheureux, qui a des revers de fortune, qui est accablé de misères et de chagrins dont il ne saurait espérer le remède ni prévoir le terme, peut-il se tuer ?

— L'homme n'est pas sur la terre pour y être heureux, mais pour y remplir son devoir et tendre à sa fin. Le bonheur viendra en son temps, comme récompense de la vertu pratiquée et de la perfection morale conquise. La vertu a pour

objet de mettre l'homme au-dessus de toutes les épreuves de la vie, quelles qu'elles soient.

Peut-on se tuer lorsque, au lieu d'être utile à ses semblables, on leur est à charge et que l'on n'a plus aucun espoir de pouvoir jamais les servir ou de pouvoir jamais cesser d'être pour eux un fardeau accablant, un obstacle à leur bonheur?

— Nos semblables ont des devoirs à remplir envers nous, comme nous en avons à remplir envers eux. En les remplissant, eux par le dévouement, nous par l'exemple du courage et de la résignation, nous faisons, eux et nous, la seule chose nécessaire et vraiment utile. Le devoir est absolu, il prime tout, et Dieu lui-même ne pourrait pas faire que le devoir n'ait pas ce caractère et ne s'impose pas à l'exclusion de tout.

Peut-on se tuer pour fuir le déshonneur? — Le déshonneur, c'est le mal, c'est le crime. Comment l'éviterait-on en y mettant le comble par le suicide, qui est la violation de tous les devoirs à la fois, qui est un crime suprême et sans remède? Si l'on a eu le malheur de se déshonorer, il faut consacrer sa vie à se réhabiliter par l'expiation.

Mais, si l'on est déshonoré par un calomniateur, si l'on est innocent et que l'on soit cru coupable? — Dans ce cas, il faut rester innocent et garder le témoignage de sa conscience. Tant qu'on a ce témoignage, on n'est pas vraiment déshonoré. Le véritable honneur n'est pas à la merci de l'opinion et de la calomnie; il est tout d'abord dans le sanctuaire inviolable de notre propre conscience. Tant que l'honneur a ce refuge, il existe pour nous et pour Dieu, et nous ne l'avons pas perdu. C'est à cet honneur-là qu'il faut tenir avant tout; l'autre, c'est-à-dire l'estime de nos semblables, c'est un devoir de ne rien négliger pour le mériter, mais ce n'est pas un devoir de l'obtenir. Il suffit que nous en soyons dignes.

Du suicide partiel. — Les mêmes raisons qui défendent le suicide défendent aussi de se mutiler, de s'anémier, de détruire son organisme, d'altérer sciemment sa santé, ce qui constitue un suicide partiel. Il n'est permis d'exposer directement et volontairement sa vie que pour un motif supérieur à toute pensée d'égoïsme. C'est le cas pour le père de famille, le soldat, le savant, le professeur, le médecin, le missionnaire, qui usent leur santé ou compromettent leur existence au service de la famille, de la patrie, de la société, de la science, de la religion. Ils ne se donnent pas la mort, ils s'y exposent et l'acceptent en vue d'un bien plus élevé que la vie terrestre.

Au contraire, le conscrit qui s'estropie pour éviter le service militaire commet une double faute : une lâcheté et une injustice; il dégrade son corps et se rend incapable d'acquitter sa dette envers la patrie.

Le soin de la santé ne doit pas cependant tourner en une préoccupation étroite et égoïste, qui ôterait à l'homme toute énergie, tout ressort pour l'action. Il ne faut pas intervertir les rôles, faire du corps le maître et la fin; de l'âme, l'esclave et le moyen.

Pour réprimer les passions et tenir en bride les appétits, surtout les passions brutales et les appétits grossiers, on a souvent besoin de recourir à la mortification, d'imposer à ses sens des privations volontaires. « Il faut qu'un jeune homme sente l'aiguillon de la douleur, s'il ne veut pas sentir l'aiguillon du plaisir. » (LACORDAIRE.) Quand la vie morale est à ce prix, non seulement rien n'est plus légitime, mais même plus nécessaire, et par conséquent plus louable. (Voir *Morale générale*, p. 180.)

Ascétisme. — On a donné le nom d'ascétisme (d'un mot grec qui signifie exercice) à la pratique habituelle de la mortification, soit du corps, soit de l'esprit et du cœur. On distingue : 1° l'ascétisme chrétien, fondé sur des principes de foi; conseils et préceptes de Notre-Seigneur et des apôtres; et sur des principes de raison; dogme de l'expiation par la souffrance volontaire, moyen de se donner de la force morale, de contenir les passions et de les domner;

2° l'ascétisme philosophique, fondé sur des principes purement rationnels et dont le but est d'affranchir l'âme du corps. Il a été pratiqué dans l'antiquité par les stoïciens et surtout par les alexandrins, qui le portèrent à une grande exagération. S'il méconnaît, comme chez eux, la nature de l'homme, un tel ascétisme, bien qu'il soit une réaction contre la vie molle et sensuelle, est une doctrine fautive et dangereuse, qui engendre l'insensibilité et l'orgueil.

On a accusé l'ascétisme chrétien de rendre le corps impuissant et d'abrèger la vie. Quand cela serait, mieux vaut une âme généreuse et grande dans un corps débile, qu'un corps robuste avec une âme affaissée par la jouissance, incapable, non pas seulement d'une action héroïque, mais même d'une action virile.

« Depuis le commencement de la grande guerre qui divise le corps et l'esprit, le parfait équilibre de ces deux forces est rare, et si le corps n'est pas un peu plus faible que l'âme, il la domine aussitôt et l'opprime par sa prospérité. Plus d'hommes sont éloignés des œuvres d'esprit par le poids exagéré de la chair que par la souffrance. Remerciez Dieu d'être du nombre de ces malingres, dont un écrivain célèbre a dit : « Parlez-moi des malingres, ceux-là travaillent ! » et ayez devant les yeux les exemples de tant de grands saints et de grands hommes qui ont accompli d'immenses travaux, malgré les obstacles de cruelles maladies. » (Saint Grégoire le Grand, saint Bernard, Richelieu, Pascal, Guillaume d'Orange, Ozanam.)

« D'abord, il n'est pas vrai que les austérités modérées nuisent à la santé. Il y a plus de vieillards, à proportion, dans les monastères de la Trappe que parmi les gens du monde. Le jeûne et les macérations n'ont pas tué autant d'hommes que la gourmandise et la volupté. » (BERGIER.) — « Plus l'âme s'élève et jouit en Dieu d'elle-même, moins le corps a de besoins. » (LACORDAIRE.)

2^e LEÇON

DEVOIRS ENVERS L'ÂME. — INTELLIGENCE

Devoirs envers l'âme. — Les devoirs envers notre âme sont relatifs aux trois facultés : *intelligence, sensibilité, volonté*, qu'il faut développer et discipliner en vue du bien.

Devoirs relatifs à l'intelligence. — L'intelligence a pour objet la vérité. La connaissance de la vérité est nécessaire : en tout ordre de choses, pour agir, il faut connaître; la nature et les qualités de la connaissance entraînent la nature et les qualités de l'action : de là, pour l'homme, le devoir de s'instruire dans la mesure où il le peut.

L'intelligence, comme toutes les autres facultés, s'affaiblit et s'atrophie par l'inertie; elle se développe et se perfectionne par l'observation, par la réflexion, par l'étude. Laisée sans culture, elle se remplit d'idées fausses, de préjugés, d'erreurs; mal dirigée, elle prend un mauvais pli et souvent reste stérile; cultivée pour elle-même et d'une manière exclusive, elle conduit au *diletantisme intellectuel*.

Il faut empêcher la *curiosité*, penchant naturel vers le vrai ou besoin de connaître, de s'égarer sur des futilités ou sur des choses dangereuses; chercher la vérité avec bonne foi et se garder également de la *crédulité*, qui accepte aveuglément tout ce qu'on lui dit, et de l'*esprit sceptique*, qui met tout en question ou doute sans motif.

La direction de l'intelligence, c'est-à-dire la méthode de développement suivie, importe plus que son progrès : l'homme le plus utile à la société n'est pas le plus instruit, mais le mieux instruit¹. Les idées sont des forces; ce sont elles qui mènent le monde : « L'homme peut à proportion de ce qu'il sait. » (BACON.) Ce qu'une intelligence a conçu, ce qu'elle a montré possible, des milliers d'hommes s'emploient à l'exécuter. Quelles transformations, par exemple, ont subies l'industrie, le commerce, les relations sociales, par les applications de la vapeur et de l'électricité!

Connaissances qu'il faut avoir. — Il y a des connaissances nécessaires, qu'il n'est permis à aucun homme d'ignorer, comme celle de la fin dernière et des moyens d'y parvenir, c'est-à-dire des devoirs de l'homme et du chrétien; puis celles qu'exigent les devoirs professionnels pour être bien remplis. Les connaissances qui font le savant ne sauraient être obligatoires pour la majorité des hommes : ils n'ont ni le temps, ni les ressources, ni les facultés qu'il faut pour les acquérir.

¹ « Il vaut mieux avoir la tête bien faite que bien pleine, et, pour moi, j'aime mieux forger mon âme que de la meubler. » (MONTAIGNE.)

Respect de la vérité, mensonge. — Le mensonge est condamné par la morale individuelle, aussi bien que par la morale sociale; il est contraire, non seulement à la justice et à la charité, mais à la dignité personnelle : *le respect de soi-même, le sentiment de la dignité personnelle, n'est pas autre chose, au fond, que le respect de la vérité.*

Vivre dans la vérité, penser comme l'on vit, et parler comme l'on pense, voilà la dignité. S'il peut être permis et même obligatoire, dans certains cas, de ne pas dire tout ce que l'on sait, tout ce que l'on pense, il faut toujours, quand on parle, penser tout ce que l'on dit; en d'autres termes, ne rien dire qu'on ne le pense. « Quiconque est capable de mentir, a dit Fénelon, est indigne d'être compté au nombre des hommes. » Celui qui ment se fait injure à lui-même : il s'abaisse, se dégrade, se met volontairement au-dessous de ceux qu'il trompe. Aussi le plus sanglant affront que l'on puisse faire à un homme est-il de lui dire : Vous mentez; comme le plus bel éloge est de rendre de lui ce témoignage : C'est un homme droit, qui ne connaît d'autre règle que la vérité.

La vérité est le premier bien de l'homme, son premier droit, et la trahir, c'est trahir le premier des devoirs, celui sans lequel tous les autres ne sauraient se comprendre. Elle est le point de départ et le fondement de tout bien; le mensonge, au contraire, est le point de départ et le fondement de tout mal. L'homme se ment à lui-même et ment aux autres, parce qu'il est ou qu'il devient mauvais; il ne reste ou ne redevient bon qu'en demeurant ou en redevenant fidèle à la vérité.

Il n'y a pas de défaut, pas de vice, pas de passion qui ne prenne le mensonge pour auxiliaire, pour complice et pour avocat : on ment par vanité, par intérêt, par lâcheté, par méchanceté; on ment pour excuser sa paresse, son étourderie, sa maladresse, son imprévoyance, tout ce qui est mal et qu'on n'ose laisser voir. « Toutes les passions sont menteuses; elles se déguisent autant qu'elles peuvent aux yeux des autres; elles se cachent à elles-mêmes. » (LA BRUYÈRE.) « Tout péché est un mensonge, » dit saint Augustin; car, dans tout péché, l'homme se trompe lui-même; il cherche le bonheur où il n'est pas, en le cherchant en dehors de la loi de sa nature; il veut être heureux en ne vivant pas de manière à l'être, en vivant dans les conditions où le malheur est une nécessité.

Se convertir, c'est revenir à la vérité. La contrition, la confession, le ferme propos ne sont pas autre chose que le retour à la droiture, c'est-à-dire à la connaissance et à la pratique de la vérité.

Respect humain. — Hypocrisie. — Outre le mensonge en paroles, il y a le mensonge en action. menteur est un terme générique : tout homme qui parle ou agit contre sa pensée, dans l'intention de tromper, est menteur. Les mêmes raisons qui condamnent le mensonge, condamnent également le respect humain et l'hypocrisie.

Le respect humain est une inconséquence et une lâcheté. On connaît et on aime la vérité, mais on en rougit; le bien, mais l'on n'ose le pratiquer. On a peur du ridicule, on tremble devant une plaisanterie. C'est une trahison, une abdication de sa liberté, de sa dignité, de ses droits les plus sacrés. L'homme qui cède ainsi à la peur d'être et de se montrer bon n'est pas seulement coupable, il est ridicule et justement méprisé. Personne ne compte sur lui.

L'hypocrisie, c'est le mal sous les apparences du bien, mais le mal conscient de lui-même. L'hypocrite ne se trompe pas, il veut tromper; il prend le masque de la vertu. La Rochefoucauld dit que « l'hypocrisie est un hommage

que le vice rend à la vertu ». Il se trompe : ce n'est pas à la vertu, c'est à l'opinion du monde que le vice rend hommage : détestable profanation du langage et de tous les symboles vénérés du patriotisme, de l'amitié, de la piété et des autres vertus. L'hypocrisie est un des vices que l'Évangile a flétris avec le plus d'énergie.

Sincérité avec soi-même. — Être sincère avec soi-même, c'est se juger avec impartialité, sans exagérer ni méconnaître le bien ou le mal que l'on a en soi.

Les sophismes de justification ne manquent pas à qui est en faute et veut s'excuser : l'amour-propre, l'intérêt, les passions en sont une source féconde. Par amour-propre, on s'aveugle sur ses propres défauts ; par envie et par jalousie, sur les qualités des autres. « Lynx envers ses pareils et taupe envers soi-même, on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain. »

Comment on manque encore de sincérité avec soi-même : orgueil. — On manque encore de sincérité avec soi-même par l'*orgueil*, qui est l'estime déréglée de soi.

L'orgueil a plusieurs nuances ou degrés : la *fierté*, qui s'élève au-dessus des autres et en fait peu de cas ; la *hauteur*, qui les dédaigne ; la *suffisance*, qui croit n'avoir besoin de personne ; la *fatuité*, qui est le degré extrême de la suffisance ; la *présomption*, qui ne doute de rien et n'examine pas ; la *vanité*, qui n'est que l'orgueil appliqué aux petites choses, à la parure, aux avantages extérieurs et corporels ; la *pédanterie*, qui fait parade d'une vaine science ; l'*ostentation*, qui affiche ses titres, fait valoir avec excès ses qualités ou ses actions.

Principal moyen d'acquérir la sincérité avec soi-même : examen de conscience. — Pour acquérir la sincérité avec soi-même, il est nécessaire de s'étudier pratiquement, d'analyser sa vie, de se rendre compte des motifs d'action auxquels on obéit, des buts que l'on poursuit, et par quels moyens on les poursuit. C'est en ce sens surtout qu'il faut entendre la célèbre maxime inscrite sur le temple de Delphes : « Connais-toi toi-même. »

On arrive à se connaître ainsi soi-même au moyen de l'examen recommandé souvent par les philosophes, surtout par les moralistes chrétiens, et pratiqué assidûment par les saints, par tout homme soucieux de devenir meilleur. Examen de *prévoyance*, le matin, afin de régler sa journée, de voir d'avance les circonstances favorables ou contraires à rechercher ou à fuir pour rester bon, pour se corriger de telle mauvaise habitude. Examen de *conscience*, le soir, pour faire repasser sous ses yeux, dans une sorte de revue, toutes les actions de la journée et les apprécier avec droiture à la lumière des principes ; pour faire en quelque sorte sa *caisse*, au point de vue moral, et établir son *doit* et son *avoir*.

L'homme qui s'étudie et se suit par la pratique régulière de l'examen, prend conscience de ses tendances habituelles, de ses faiblesses, de ses ressources ; voit clair dans sa vie en classant ses actions d'après les causes qui les produisent ; connaît son *défaut dominant*, celui qui cause la plupart de ses fautes ; peut le combattre par une vigilance continuelle sur lui-même et par l'application à produire, le plus souvent possible, les actes des vertus opposées ; arrive enfin à se tenir pour ainsi dire lui-même dans sa main et à se rendre plus indépendant des hommes et des événements.

Prudence, vertu de l'intelligence. — La vertu propre de l'intelligence est la *prudence* ou la *sagesse*, c'est-à-dire la droite

raison appliquée au discernement de ce que l'on doit faire ou dire. Saint Augustin la définit : la connaissance de ce qui est à rechercher ou à fuir.

On a déjà vu (*Morale générale*, p. 191) en quoi consiste la prudence, vertu morale, quels éléments la constituent, ce que c'est que la prudence épicurienne et la prudence chrétienne. La prudence, vertu morale, a pour objet le bien moral et se propose la fin dernière de l'homme.

Il y a une fausse prudence, nommée communément *astuce*, qui consiste à trouver les moyens de parvenir habilement à une mauvaise fin. C'est de cette prudence qu'il est question, quand on dit : Cet homme est un habile fripon, un prudent voleur.

Il y a aussi une prudence vraie, mais imparfaite, qui, sans avoir en vue la véritable fin de l'homme, tend néanmoins à un but légitime : elle est l'art de discerner notre intérêt dans les choses qui nous concernent, et l'intérêt d'autrui dans les choses qui concernent autrui. Dans le premier cas, elle n'est que notre intérêt bien entendu ; dans le second, elle est désintéressée et s'applique aux intérêts d'autrui. C'est en ce sens qu'on parle de la prudence d'un pilote, d'un négociant, d'un général, d'un ministre, d'un chef d'État.

Ordre. — L'ordre, c'est-à-dire la disposition rationnelle des moyens par rapport à une fin, dépend de l'intelligence.

« Le rapport de la raison et de l'ordre est extrême, dit Bossuet. L'ordre ne peut être mis dans les choses que par la raison, ni être entendu que par elle. Il est ami de la raison et son propre objet. » Il faut s'habituer de bonne heure à mettre chaque chose à sa place, à faire chaque chose à son heure. « La mauvaise économie du temps est une des choses qui démoralisent le plus. » C'est une belle maxime de Sénèque « qu'il faut régler sa vie et l'accomplir de manière que chaque jour nous tienne lieu de toute la vie ».

La vie de Cuvier est un bel exemple de l'ordre dans l'emploi du temps : « Aucun homme au monde ne s'était jamais fait une étude aussi suivie, et, si je puis ainsi dire, aussi méthodique, de l'art de ne perdre aucun moment. Chaque heure avait son travail marqué ; chaque travail avait un cabinet qui lui était destiné et dans lequel se trouvait tout ce qui se rapportait à ce travail : livres, dessins, objets. Tout était préparé, prévu, pour qu'aucune cause extérieure ne vint arrêter, retarder l'esprit dans le cours de ses méditations et de ses recherches. » (FLOURENS, *Éloge de Cuvier*.)

3^e LEÇON

DEVOIRS RELATIFS A LA SENSIBILITÉ

Notre devoir, relativement à la sensibilité, est d'empêcher de naître ou de détruire, dans notre âme, les passions viles, sensuelles, égoïstes, envieuses, et de développer les sentiments nobles, tels que les affections de famille, la piété filiale, le patriotisme, l'amitié, l'admiration du beau, l'amour du bien et de la science, les émotions élevées de la foi et de la piété.

Les appétits, les instincts, les inclinations, les penchants, manifestations de la sensibilité, sont bons, s'ils restent dans l'ordre, c'est-à-dire dirigés vers leur fin légitime; ils ne le sont pas, s'ils s'en écartent. Ils deviennent mauvais par abus, déviation, empiètement. Si, par exemple, les appétits empêchent l'homme d'oublier les exigences de son corps, s'ils le portent à surveiller, à soigner, à développer ses organes, instruments au service de la volonté raisonnable, ils sont bons; s'ils échappent à son empire, s'ils portent l'homme à rechercher uniquement le plaisir et le ravalent au niveau de la bête, ils sont mauvais.

L'éducation doit les régler, les perfectionner, les contenir, les soumettre à la raison, c'est-à-dire les moraliser.

Tous ces mobiles ou ressorts naturels d'activité n'ont été donnés à l'homme que pour accomplir les plus grands devoirs, pour atteindre la fin supérieure que la raison lui assigne et vers laquelle tous ses actes doivent être dirigés. Le plaisir peut être un attrait accompagnant l'accomplissement d'un devoir ou d'une fonction; il n'est jamais un but, pas même chez l'animal, guidé par un instinct infailible vers des fins qu'il ignore, mais que connaît l'auteur de la nature. — Le bien, la perfection, voilà le but assigné par la raison.

Il faut, sans doute, entourer l'enfant de tous les soins que réclament le développement et l'état normal des organes : nourriture, air, lumière, mouvement, jeu, exercices de gymnastique; mais ces soins physiques doivent n'avoir rien d'excessif, et être donnés de façon à tourner au profit de la vie morale, qui est la raison d'être de la vie physique. Il faut apprendre à l'enfant à dominer ses sens, ses appétits, ses impressions; à les réprimer, à les vaincre; à supporter non seulement sans trop s'en affecter, mais avec joie, la gêne, la fatigue, la douleur physique.

Faire l'éducation d'un enfant, l'élever, c'est précisément l'arracher à l'empire des sens et l'établir dans la dignité de la vie morale. Tout ce que l'on ôte aux sens, aux sensations, on le donne aux sentiments, à la volonté, à la force du caractère. L'excès de sensibilité physique étouffe la sensibilité morale; le sensuel n'a point de cœur; il n'a pas de sentiments, il n'a que des sensations. « Le devoir à l'égard de nous-mêmes, c'est l'indépendance des sens. » (JOUBERT.)

Les principaux devoirs relatifs à la sensibilité se ramènent aux deux suivants : respect de soi-même ou sentiment de la *dignité humaine* et *tempérance*.

Dignité personnelle et respect de soi-même. — Ce que l'on appelle *dignité personnelle* n'est que le sentiment ou le respect profond que l'homme a de sa destinée morale, de ses devoirs, et des droits qui en découlent et qui rendent sa personne sacrée, pour ses semblables comme pour lui.

Il faut remarquer que le respect de la personne humaine, en soi et dans les autres, prend autant de formes qu'il y a de facultés fondamentales de l'âme : il s'appelle *prudence*, s'il regarde l'intelligence; *courage*, s'il s'agit de la volonté; *tempérance*, s'il concerne la sensibilité.

Tempérance. — Pour la définition, au sens large et au sens restreint, voir *Morale générale*, p. 193; pour les effets de la tempérance, p. 194.

L'intempérance, dans les plaisirs du manger, s'appelle *gourmandise*, *gloutonnerie*; dans les plaisirs du boire, *ivresse*, *ivrognerie*; dans les plaisirs de la chair, *luxure*. Ce sont des vices qui ravalent l'homme au-dessous de la brute, laquelle ne dépasse jamais certaines limites dans la satisfaction de ses appétits. L'homme qui s'y livre perd peu à peu tout sentiment de dignité personnelle, tout sens de l'humain, et se laisse envahir par la stupidité. Il suffit d'avoir l'âme « un peu bien située » pour ne vouloir en rien ressembler au personnage de la Bruyère : « Cliton n'a eu toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion. »

Non seulement l'intempérance est contraire à la dignité personnelle, mais elle est la ruine de la santé, comme le montre l'expérience, et, par là, opposée au devoir de conservation personnelle; elle alourdit l'esprit et rend incapable de tout sentiment élevé, de toute action énergique et virile. C'est le plaisir que cherche le sensuel, et, tout compte fait, c'est la douleur qu'il trouve.

A l'intempérance dans l'usage des aliments s'oppose la sobriété, qui ne prend que ce qui est raisonnable.

Tempérance dans l'usage des biens extérieurs. — Quand on recherche ces biens pour eux-mêmes et non comme moyens de satisfaire ses divers besoins, quand on les accumule pour le seul plaisir de les accumuler, on tombe dans la *cupidité* ou l'*avarice*; on ne possède pas ces biens, on en est possédé, on en est esclave.

Quand on dépense sans mesure, par amour immodéré des plaisirs et par vanité, on tombe dans le défaut opposé, qui est la *prodigalité*; on est dissipateur.

L'avarice est contraire à la morale sociale, autant qu'à la morale individuelle : l'avare n'a pas de cœur, sa conduite est odieuse. Le prodigue se ruine, fait des dettes et finit dans la honte. « L'orgueil, dit Franklin, déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté et soupe avec la honte. »

Economie, épargne. — Le bon usage des biens extérieurs ou des richesses s'appelle *économie, épargne*. L'épargne implique le sacrifice. En face du produit de son industrie, l'homme a à lutter contre deux sentiments opposés : le désir de la jouissance immédiate et l'attrait plus austère de la privation. Ce dernier parti, quels que soient les motifs qui l'inspirent, demande une certaine force.

Contenance. — La continence ou la chasteté consiste dans l'abstention des plaisirs charnels.

« La pratique de la continence exige de très énergiques efforts de volonté. Cette vertu est cependant obligatoire, et il n'est pas permis au moraliste d'en dispenser partiellement les hommes, comme le fait souvent l'opinion publique de certains pays ou de certaines classes de la société.

« Ce qui prouve que le devoir rigoureux de la chasteté appartient à la loi naturelle, et non pas seulement à la morale chrétienne, c'est que cette vertu se trouve louée chez un grand nombre de païens. (Morale de Bouddha, de Zoroastre.) ... Nous pouvons donc considérer les principes de la morale chrétienne sur ce point, avec leur extension aux paroles et aux désirs librement consentis, comme l'expression de ce qu'exige la loi naturelle bien comprise.

« Seulement cette portion si importante de la morale, celle à laquelle on a donné, par excellence, le nom de *bonnes mœurs*, exige plus qu'aucune autre, pour être pratiquée, l'appui de la sanction religieuse et de la vie future. Les motifs inférieurs de morale, l'intérêt bien entendu, les sanctions terrestres sont impuissants pour soutenir l'homme dans cette lutte si difficile, si longue, qui peut quelquefois durer toute la vie. » (DE BROGLIE, *Instruction morale*.)

On trouvera, dans les notes ajoutées par le P. Monsabré à ses *Conférences sur le mariage* (1887), la réponse aux objections des *physiologistes*, qui condamnent la continence comme contraire à la nature, et à celle des *économistes*, qui la condamnent comme contraire aux intérêts de la société. Voici quelques passages d'une lettre du P. Lacordaire au docteur Duffieux sur son ouvrage : *Nature et Virginité* :

« L'humanité monte ou descend dans le degré même où la continence monte ou s'abaisse parmi les hommes : elle est le principe de toute foi, de toute force, de toute incorruptibilité, et un peuple qui la perd ne peut échapper à la décadence et à la servitude. Comment serait-elle donc, cette vertu, un crime contre nature? C'est l'incontinence qui est, contre nature, la suite et la punition du péché, le plus horrible désordre légué à la race humaine, et une marque évidente de sa dégradation. Il n'est donc pas vrai de dire que la continence est difficile à la plus grande partie de notre espèce... Plus le cœur est aimant, moins il cherche les plaisirs du corps, et, réciproquement, plus le corps est chaste, plus le cœur devient délicat et tendre. Je n'ai pas rencontré un jeune homme aimant parmi ceux qui se livrent aux débauches de l'imagination et des sens...

« ... J'ai souvent été étonné du peu qu'il faut pour arracher un jeune homme à la dépravation. La fuite des mauvaises compagnies, la cessation des lectures dangereuses, une vie sobre, un travail sérieux, la pratique suivie de la prière, de la confession, de la communion et des œuvres de charité, suffisent pour transformer des cœurs qui se croyaient incurables, et ceux qui ne se corrigent pas, ou que peu, le doivent à une vie désœuvrée et pleine de délices... Je suis convaincu qu'une grande partie des hommes vivrait aisément dans la continence absolue, si elle vivait chrétiennement. »

4^e LEÇON

DEVOIRS RELATIFS A LA VOLONTÉ. — TRAVAIL

I. — VOLONTÉ

Importance de la volonté. — « *La volonté*, dit Descartes, est ce qu'il y a en nous de plus intimement personnel. Notre intelligence et notre sensibilité ne sont que *nôtres*; *notre volonté*, c'est nous-mêmes. C'est le moi de chacun s'accusant, se manifestant à lui-même et aux autres. »

La volonté constitue vraiment l'individualité humaine. C'est par la trempe spéciale de sa volonté que l'on est ce que l'on est, c'est-à-dire tel homme et pas tel autre. La mesure de la valeur d'un homme est dans sa volonté. Le bon sens reconnaît et proclame tous les jours que c'est par la volonté que l'on est quelqu'un. Si un homme manque d'intelligence, on dit : Il est inepte; s'il manque de cœur : C'est un lâche ou un ingrat; mais, s'il manque de volonté, on n'a qu'un mot pour le caractériser : *Ce n'est pas un homme.*

Nombre de malheureux sont des gens à volonté débile qui, ne sachant pas se faire leur place au soleil, trouveraient commode de tout attendre de la bonté ou de la diligence d'autrui; qui voudraient à la fois jouir de tout et ne rien faire, et qui, finalement, se laissent aller au malheur, comme au vice, sans jamais tenter de réagir.

« *Je veux!* dit Lacordaire, c'est le mot le plus rare qui soit au monde, quoique le plus fréquemment usurpé. Mais, quand un homme en a le secret terrible, qu'il soit pauvre aujourd'hui et le dernier de tous, soyez sûrs qu'un jour vous le trouverez plus haut que vous. »

Devoirs envers la volonté : force, courage. — La *force* ou *courage* est la vertu propre de la volonté. C'est par elle que l'on peut, ainsi qu'on le doit, sauvegarder et accroître sa dignité personnelle; conserver sa volonté libre, ne point l'aliéner, soit en se réduisant spontanément en esclavage, soit en se laissant tomber sous le joug de mauvaises habitudes; la rendre indépendante du plaisir, de la passion, de l'intérêt, et la maintenir sous l'autorité de la raison ou du devoir.

Force et confiance. — (Voir en Morale générale, page 192, comment il faut entendre ces deux vertus.)

C'est une faiblesse de s'épouvanter des difficultés. Lorsqu'on s'en approche, on voit qu'elles diminuent; souvent même elles disparaissent entièrement. Nul